

# L'égalité Femmes/Hommes en Action(s)...

*La lettre d'information des Droits des Femmes et de l'Égalité dans l'Aube*

## Éditorial

La fin de ce premier semestre est une période dédiée aux assemblées générales qui se multiplient et invitent à dresser un bilan de l'année 2008, d'évaluer l'impact des projets sur notre département et de définir, ensemble, les nouvelles orientations.



Dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale et à la veille de leur re-négociation pour la période 2010-2012, il convient de souligner l'importance et la qualité des actions menées sur le terrain par les différentes structures en contact direct et permanent avec les publics, notamment dans les quartiers prioritaires.

Les associations créent un véritable lien social et il est essentiel de prendre en compte leurs idées, remarques, critiques et suggestions afin de faire évoluer et d'adapter au mieux le cadre de la politique de la ville.

Parmi ces porteurs de projets, une association œuvrant pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes se distingue des autres de part la mission d'intérêt général d'information qui lui a été confiée par l'État : il s'agit du CIDFF, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

Partenaire privilégié de la Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, le CIDFF joue un rôle essentiel sur la Communauté d'Agglomération Troyenne, mais également sur la totalité du département. Ainsi, les besoins des publics féminins en termes d'accès au droit, d'emploi, de santé ou encore de prise en charge des victimes de violences sont clairement identifiés.

C'est, entre autres, à partir de ces remontées de terrain, des difficultés recensées, des problématiques repérées que la politique gouvernementale relative à l'égalité entre les femmes et les hommes est déclinée dans l'Aube.

Une grande partie de ce nouveau numéro de l'égalité femmes/hommes en action(s) sera consacrée aux actions portées par le CIDFF ainsi qu'à une information générale sur l'évolution des droits des femmes.

Comme à l'accoutumée, vous y retrouverez toutes les informations relatives aux formations proposées, ainsi qu'un agenda départemental consacré quasiment exclusivement aux assemblées générales.

Bonne lecture.

Le Préfet de l'Aube

Christian ROUYER

## Sommaire

<u>Éditorial</u>	1
<u>CIDFF</u>	2
<u>L'égalité en question(s) et en chiffres...</u>	5
<u>Quizz égalité</u>	5
<u>Violences faites aux femmes nouvelle campagne de sensibilisation sur l'excision et le mariage forcé</u>	6
<u>Prix de la Vocation Scientifique et Technique des filles</u>	6
<u>Journées de sensibilisation et de formation</u>	7
<u>Résultats du quizz</u>	8
<u>Agenda départemental des AG</u>	9
<u>Agenda départemental</u>	9

# 1 association + 3 questions = (re) découverte...

... avec **Madame Anne CORBIN**, directrice du Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Famille de l'Aube

## Quelles sont les rôles et les missions du CIDFF?

Tout d'abord, il me semble important de préciser qu'il existe 114 CIDFF implantés sur le territoire français à qui l'État a confié une mission d'intérêt général d'information. Ce réseau est composé de plus de 1200 salarié-e-s professionnel-le-s.

Sur notre département, le CIDFF a été créé en 1991, sous l'impulsion de Madame Elisabeth GRANDPIERRE, précédente chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Aujourd'hui, présidé par Madame Elisabeth GARIGLIO, il est composé de 7 salariées dont l'activité s'articule autour de trois secteurs :

- l'**information juridique**, gratuite et anonyme (droit de la famille, droit du travail, droit des étrangers, droit des contrats...) peut être délivrée à tout public de manière individuelle ou bien collective ;
- le **Bureau d'Accompagnement Individualisé pour l'Emploi** (BAIE) qui a pour mission d'apporter aux personnes, confrontées à des difficultés particulières d'insertion professionnelle, un accompagnement individualisé durant leur recherche d'emploi. Il assure des permanences gratuites. Dans ce cadre, le BAIE s'engage notamment à établir un bilan professionnel de la personne, à l'informer sur les formations, le marché de l'emploi, les métiers et à définir un plan d'action en lien avec son projet professionnel (110 personnes accompagnées en 2008);
- le **Disposition d'Insertion Sociale** (DIS) s'adresse principalement à des publics issus de l'immigration, sous la forme d'un parcours de 6 ateliers modulables (expression orale et communication, accès au droit, redynamisation et intégration dans l'espace social, temps libre – accès à la culture, emploi et parentalité).

## Quelles actions spécifiques le CIDFF mène-t-il sur le territoire?

Le CIDFF intervient sous deux formes : soit il est porteur d'un projet, soit il intervient en tant que partenaire associatif.

En tant que porteur, le CIDFF s'engage sur « **le chemin de l'égalité** » ; cette action vise à mettre en place différentes interventions collectives sur :

- l'évolution des droits des femmes, des hommes et de la famille dans la société du XXI<sup>e</sup> siècle : âge du mariage, congé parental, contraception, égalités professionnelle et salariale, etc... ;
- les bases fondamentales en droit du travail déclinées sur trois modules obligations réciproques employé-e-s/employeur-e-s, les conventions collectives, les bases du contrat de travail ;
- les discriminations (interventions spécifiques en établissements scolaires ou bien à destination de publics adultes) : quels sont les 18 critères? Quelle est la différence entre discrimination ressentie et avérée? Quels recours?
- les relations parents/enfants abordées en milieu scolaire mais également dans le cadre d'ateliers parentalité : obligations et devoirs réciproques, définition de l'autorité parentale et déléguée...



Photo : CIDFF de l'Aube

Le CIDFF est très attaché à un projet de prévention de la violence et de la délinquance liée aux conduites addictives qu'il mène depuis plusieurs années en collèges et lycées. Cette action, financée par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a déjà permis de sensibiliser 2 000 élèves ces deux dernières années. Ces questions sont abordées par le biais de saynètes ou de sketches interprétés respectivement par la troupe ThéâtreÂme et l'humoriste Esta Webster. Chaque prestation est suivie d'une intervention d'une juriste du CIDFF qui repositionne le cadre légal.

Enfin, en tant que partenaire, le CIDFF peut être amené à aborder tous les sujets précités lors de diverses manifestations portées par d'autres partenaires telles que :

- le Parcours de Prévention Coordonné à destination des auteur-e-s de violences (porté par le Conseil Départemental d'Accès au Droit),
- groupes de parole de femmes victimes de violences (portés par l'association d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Médiation pénale),
- café de parents ou rencontres-débats (organisés par les Maisons Pour Tous ou les Centres Sociaux ou l'Espace Animation Jeunesse de Romilly-sur-Seine),
- projets santé (portés principalement par le Comité Départemental d'Éducation à la Santé),
- « Immeubles en fête ».

### Quid des actions menées pour le 8 mars et le 25 novembre ?

Depuis 5 ans, le **8 mars**, journée internationale des femmes, est l'occasion pour le CIDFF d'associer de nombreux partenaires à la « **pause écriture des femmes contemporaines** ». Il ne s'agit pas d'une action ponctuelle mais de l'aboutissement d'un travail en réseau mis en œuvre tout au long de l'année. La richesse de ce réseau se développe d'année en année et engendre une mixité de cultures et de savoir-faire.

Parallèlement, de septembre à février, des ateliers écriture animés par Madame Carol GUEGUEN, conseillère emploi du BAIE, sont déployés dans différents quartiers de l'agglomération troyenne.

Au cours des 14 ateliers menés cette année, 130 candidat-e-s ont écrit des textes sur 3 thèmes choisis en référence à la vie des femmes dans notre société : la mode et moi, Terre d'aujourd'hui et le rendez-vous.

Ces ateliers sont en lien avec les missions de notre association et notamment les secteurs d'insertion professionnelle et sociale.

En effet, cet exercice permet d'écrire pour soi, de prendre conscience de ses valeurs, d'accepter les différences.

Un jury a évalué les textes selon les critères identiques départageant ainsi les candidat-e-s.



Photo : Bureau de la communication - Préfecture

Le 12 mars, tous les textes, ainsi que des aquarelles et des verreries réalisées en partenariat avec une plasticienne du musée d'art moderne, ont été exposés dans les salons de la Préfecture. Plus de 150 personnes de 22 nationalités ont été accueillies par Monsieur le Préfet pour un petit-déjeuner au cours duquel les 9 lauréat-e-s ont été récompensé-e-s.

Cette manifestation s'est poursuivie au cours d'un repas convivial au Centre Social Coulommière. Différentes visites de sites (service d'état civil de la Mairie de Troyes, musée d'art moderne, Palais de Justice, centre ville) et deux ateliers (« femmes et publicité » animé par l'association Solidarité Femmes et « femmes et création d'entreprise » animé par l'association « Créez comme elles », le cercle des créatrices d'entreprises aubois) ont été proposés.

Une visite du bureau des étrangers de la Préfecture avait eu lieu quelques jours auparavant.

## Prix « Coup de cœur » du jury Rendez-vous avec le temps

Elle épiait sa robe de chair  
se plisser, à son aube dernière.

Jadis,  
Sa beauté, éclatante de lumière,  
régnait sur les hommes et sur tout l'univers.

Tant, tant et temps...

Soudain !!! Une déferlante de chevaux électrifés,  
déchira le ciel.

Un instant suffit à faire glisser sa beauté  
dans un gouffre :  
car tel en est l'effet ressenti !

Or, pas une larme, pas un cri  
Mais une douleur muette.

Puis,  
non par un feu, aigrie,  
mais par une noble sagesse,  
elle continua à briller,  
le cœur plein d'une noble largesse.

Séverine BUFFET.

## Liste des lauréat-e-s de la Pause écriture 2008-2009

### Niveau « débutant »

Madame Aichat ISSAEV (AATM/CADA)  
Madame Itto Ait OUCHARRIR (APRS  
Chartreux)  
Madame Françoise ORTU (Association  
familiale de la Chapelle Saint Luc)

### Niveau « à l'aise »

Madame Marie-Hélène COURTANT  
(Association familiale de la Chapelle Saint Luc)  
Madame Maryse FERAL (APRS Beau Toquat)  
Monsieur George AZMI SIDHOM (AATM – La  
Chapelle Saint Luc)

### Niveau « confirmé »

Madame Ingrid PETITJEAN (Centre social des  
Sénardes)  
Madame Céline BARRE (Service de  
prévention de la ville de Troyes)  
Madame Marie-Laure PLUOT (Point du Jour)

**Trophée « coup de cœur »** du jury attribué à  
Madame Séverine BUFFET (Centre Social des  
Sénardes)

Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes, sera consacrée cette année aux enfants victimes d'être les témoins de la violence conjugale.

Suite à la journée d'échanges et de rencontres organisée en novembre 2008 sur la thématique « les enfants : premières victimes des violences conjugales ? », le CIDFF a travaillé un projet en partenariat avec le CHRS des Cytises et Madame COLOMBELLE, psychologue infantile.

Il s'agit de proposer des groupes de paroles à 8 enfants (de victimes repérées dans les groupes de paroles mis en place par l'AVIM, de femmes hébergées aux Cytises ou encore au point rencontre parents/enfants de la Bugalière), âgés de 8 à 11 ans. Ces groupes seront animés par Madame COLOMBELLE, une juriste du CIDFF et une éducatrice spécialisée.

L'objectif du projet est de :

- prendre en charge la santé mentale des enfants;
- aider l'enfant à comprendre sa souffrance;
- l'aider à déculpabiliser au regard de la situation dont il est témoin;
- éviter l'isolement de l'enfant dans cette souffrance;
- apprendre et comprendre que les violences psychologiques, verbales et physiques ne sont pas des modes d'expression normaux.

Ce projet, mené à titre expérimental, fera l'objet d'une évaluation présentée lors d'une journée d'études qui se déroulera fin novembre 2009, travaillée en partenariat avec le centre du psychotrauma de l'Institut de victimologie de Paris, l'AVIM, Solidarité Femmes (*informations plus précises dans la prochaine lettre d'informations*).

**Coordonnées du CIDFF** : 14 rue Jean-Louis Delaporte  
10 000 Troyes  
Tél. : 03.25.73.15.25

**Assemblée générale du CIDFF**  
**11 juin à 18 heures (Hôtel du petit Louvre - Troyes)**

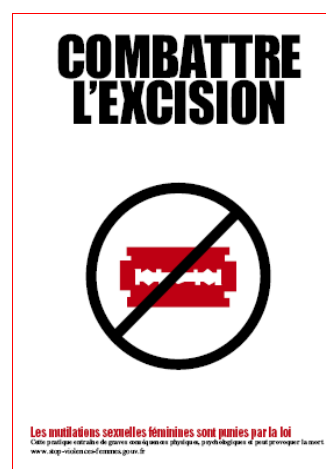


## Violences faites aux femmes : une nouvelle campagne de sensibilisation contre l'excision et le mariage forcé



Le 14 avril dernier, la secrétaire d'État à la Solidarité, Madame Valérie LÉTARD a donné le coup d'envoi d'une campagne nationale de communication pour lutter contre les mariages forcés et les mutilations sexuelles.

Inscrite dans le cadre du plan triennal lancé en novembre 2007, la campagne prendra la forme de brochures intitulées « Combattre les mariages forcés » et « Combattre l'excision » et d'affichettes qui véhiculeront les messages suivants : « il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a pas de consentement » et « les mutilations sexuelles féminines sont punies par la loi ».



Dans un premier temps, plus de 100 000 brochures, qui apportent conseils et contacts utiles, seront distribuées dans les établissements scolaires, les maisons de quartier et les MJC, les mairies ou les bibliothèques, mais aussi dans les divers centres de soins, tandis que les affiches seront placardées dans les lieux publics.

**Source : Site du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité**

## RAPPEL : Prix de la Vocation Scientifique et Technique des jeunes filles (PVST)

Si la réussite scolaire des filles est aujourd'hui incontestable, leurs performances scolaires, souvent supérieures à celles des garçons, ne se traduisent pas toujours par un accès égal à l'enseignement supérieur scientifique et technique et au marché du travail.

Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique (PVST) organisé par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité vise cet objectif principal d'encouragement à la **diversification des choix professionnels** des jeunes filles en soutenant financièrement les jeunes filles qui s'engagent vers des filières scientifiques et techniques.

Il récompense **16 jeunes filles** de l'Académie de Reims qui s'engagent dans des études supérieures et dont le projet professionnel s'exprime dans des domaines **scientifiques et technologiques** où les filles sont peu nombreuses (-40% des effectifs).



Chaque prix s'élève à 1 000 € et récompense des bachelières. Toutes les élèves scolarisées en classe de terminale préparant un bac général, technologique ou professionnel de l'Éducation Nationale ou de l'enseignement agricole peuvent concourir pour l'obtention de ce prix.

**Pour en savoir plus et télécharger le dossier...**

Contact : Madame Catherine STAVRINOU (03.25.42.36.57)

✉ [catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr](mailto:catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr)

# Journées de sensibilisation et de formation

## Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des priorités européenne et nationale de la lutte contre toutes les formes de discriminations.

La Communauté d'Agglomération Troyenne (CAT), la Ville de Romilly-sur-Seine et l'État ont rappelé cette priorité lors des appels à projets des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) présentés fin 2008. En effet, l'égalité entre les femmes est une préoccupation quotidienne face aux dérives sexistes trop souvent constatées sur nos territoires.

Aussi, afin d'accompagner les porteurs CUCS dans la prise en compte de cette réalité dans le montage de leurs différents projets, une journée de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes, animée par « [Culture et Promotion](#) » est proposée les :

- mercredi 17 juin 2009 (à Romilly-sur-Seine)
- jeudi 18 juin ou vendredi 19 juin 2009 (à Troyes).

**Renseignements et inscriptions :** ✉ [catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr](mailto:catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr)  
Tél. : 03.25.42.36.57

## Violences faites aux femmes

Suite au grand nombre de demandes, la formation :

« **Accueil et accompagnement des victimes de violences conjugales** »

dispensée par Monsieur Yves LAMBERT, directeur de SOS Femmes Accueil (Saint-Dizier) et enseignant vacataire à l'IRUSSA (Institut Régional Universitaire de Sciences Sociales Appliquées) est reconduite sur quatre nouvelles journées les :

- jeudi 25 juin
- jeudi 8 octobre
- jeudi 5 novembre.

Une journée de formation est également prévue à Bar sur Aube le 11 juin.

**Renseignements et inscriptions :** ✉ [catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr](mailto:catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr)  
Tél. : 03.25.42.36.57

## Retrouvez toute l'actualité...

[Du Service aux Droits des Femmes et à l'Égalité](#)

[De la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de l'Aube](#)

## Quelques sites à re-découvrir...

[MAIA : Mission d'Accueil et d'Information des Associations](#)

[SIAE - Structures d'Insertion par l'Activité Économique de l'Aube](#)

[Mission locale de Troyes](#)

## Résultats du quizz

1-C : 16% des maires aubois sont des femmes suite aux dernières élections municipales (moyenne nationale : 13,9% sur l'ensemble des communes).

2-D : C'est par une ordonnance du 21 avril 1944, signée du général de Gaulle, que les femmes sont devenues « électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ».

Elles voteront pour la 1ère fois en 1945.



Photo © DR

3-C : l'étude des déclarations annuelles des données sociales (DADS) de l'INSEE, l'écart de salaire femmes/hommes dans le secteur privé et semi-public atteignait 18,9% en 2006 (salarié-e-s à temps complet – France entière).

4-D : La loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes est promulguée le 23 mars 2006.

Elle conduit notamment les partenaires sociaux à définir et à programmer des mesures de suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, qui doivent aboutir dans un délai de cinq ans.

5-C : 3h48 : c'est le temps consacré par les femmes travaillant à temps plein aux tâches domestiques selon une étude menée en 1999. Ce temps était de 3h49 en 1986. Les hommes consacrent 1h59 par jour aux mêmes tâches contre 1h51 en 1986.

6-C : 21,5% des présidents de clubs sportifs aubois sont des femmes et seulement 7 femmes sont présidentes de comités (données CNDS – 2008).

7-B : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, le congé de paternité, d'une durée de 11 jours successifs (18 en cas de naissances multiples) est ouvert aux pères dans les 4 mois suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant.

La durée du congé de maternité varie selon le nombre d'enfants que la salariée attend et le nombre d'enfants qu'elle a déjà.

La durée peut aller de 16 semaines pour le 1<sup>er</sup> enfant à 46 semaines pour la naissance de triplés.

8-B : Julie Victoire DAUBIÉ (1824-1874) a présenté sa candidature à l'examen à l'Université de Paris qui a été refusée au seul prétexte qu'elle est une femme. Pourtant, aucun texte n'interdit aux femmes l'accès à l'Université.



Photo © DR

Cependant, elle eut le droit de se présenter au baccalauréat à Lyon en 1861 et l'obtint en totalisant 6 boules rouges, 3 boules blanches, 1 boule noire, le système de boules étant le moyen de vote des professeurs examinateurs.

9-A : En 2008, les filles réussissaient mieux que les garçons dans toutes les filières du baccalauréat : 79% contre 73% dans les filières technologiques, 86% contre 84% dans les bacs généraux et 76 % contre 73% dans les bacs professionnels.

10-C : La loi du 13 juillet 1965 permet aux femmes d'exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

Cette même loi modifie le régime légal du mariage du couple se mariant sans contrat, les femmes peuvent désormais gérer leurs biens propres.

11-C : Les femmes représentent 28,8% des exploitants professionnels agricoles (22,6% en Champagne-Ardenne) selon l'Agreste (enquête sur la structure des exploitations réalisée en 2005).

Par contre, elles ne sont 19,3% de salariées permanentes des exploitations sur notre département (contre 18,1 au niveau régional).

12-B : Selon l'INSEE, les hommes ne représentent que 38% des agents de la fonction publique territoriale en Champagne-Ardenne.

En excluant les 1400 assistantes maternelles des 34 300 agents, le taux de féminisation des emplois reste relativement important : 60%.

Les femmes représentent 46,1% de agents de l'Etat en Champagne-Ardenne (contre 49,9% au niveau national).

# L'Agenda départemental des Assemblées Générales

## Romilly-sur-Seine

Vendredi 5 juin à 18h30 - Chantier d'Insertion **Chlorophylle** (sur le jardin)

Jeudi 4 juin à 14h30 – Espace Monmousseau - **Mission locale** du Nord-Ouest Aubeois

## Troyes – Hôtel du Petit Louvre

Jeudi 11 juin à 18h – Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (**CIDFF**)

Jeudi 18 juin à 18h – Association auboise d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Médiation pénale (**AVIM**)

Mardi 23 juin à 17h30 – Comité Départemental d'Education à la Santé (**CODES 10**)

Mardi 30 juin à 18h – **Mission locale** de Troyes

## Troyes et agglomération – Autres lieux

Samedi 6 juin à 8h45 : Union Départementale des Associations Familiales (**UDAF**)  
Maison Jean-Pierre (12 rue des Vieux Cortins – Saint André les Vergers)

Lundi 8 juin à 18h : **Association Couples et Familles**  
Maison de la Famille (34 rue Louis Ulbach – Troyes)

Jeudi 11 juin à 18h : **Association du centre de soins infirmiers des Chapelains**  
Local LCR (angle de la rue Palissy et de l'avenue Sarraill à la Chapelle Saint-Luc)

Jeudi 11 juin à 18h : **Familles rurales**  
Maison de l'Agriculture (Salle André Clyti) – 2 bis rue Jeanne d'Arc – Troyes

Mardi 23 juin à 18h : Association pour la Promotion des Réseaux de Solidarité (**APRS**)  
Centre Peltier (110 rue Romain Rolland – Troyes)

Vendredi 26 juin à 18h : **Solidarité Femmes**  
Maison des associations (63 avenue Pasteur – Troyes)

## L'Agenda départemental

**Solidarité Femmes** co-organise avec le **Conseil de l'Ordre des Médecins de l'Aube** et en partenariat avec le Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles et l'association auboise d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Médiation pénale un colloque sur :

« **Les violences conjugales : le rôle des professionnel-le-s de santé** »,

animé par le Professeur Henrion de l'Académie de Médecine  
et le Docteur Aubrun, médecin légiste.

**le mercredi 7 octobre 2009 à 20h**

à l'**Institut de Formations en Soins Infirmiers (IFSI) de Troyes (avenue des Lombards)**.

*Points abordés :*

- *conséquences de la violence conjugale en termes de santé publique*
- *rédaction du certificat médical*
- *présentation d'un guide d'informations pour le corps médical*

**Contact : Solidarité Femmes (03.25.73.26.26 – [sf.troyes@wanadoo.fr](mailto:sf.troyes@wanadoo.fr))**

Une action? Une manifestation? N'hésitez pas à nous transmettre toutes les informations pour la prochaine lettre d'information (parution début septembre).

**Directeur de publication :** Christian ROUYER, Préfet de l'Aube

**Contact :** Catherine STAVRINO, chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité  
Préfecture de l'Aube, Place de la Libération – 10000 Troyes

Mél : [catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr](mailto:catherine.stavrinou@aube.pref.gouv.fr)

Tél. : 03.25.42.36.57 / Fax : 03.25.42.35.17